

Ouverture de l'examen professionnel CPIP classe exceptionnelle – Session 2025



L'[arrêté du 17 mai 2024](#) ouvre la session 2025 de l'examen professionnel (RAEP) pour l'accès au grade de CPIP classe exceptionnelle (CE).

Quels sont les critères pour présenter le RAEP ?

Peuvent le présenter les CPIP ayant accompli au moins 3 ans de services dans leur corps et ayant atteint le **5^{ème} échelon** du grade de CPIP au plus tard le 31 décembre de l'année au titre de laquelle le tableau d'avancement est établi.

Combien de postes sont offerts ?

Le nombre total de postes offerts fera l'objet d'un arrêté ultérieur.

En pratique, comment faire ?

Les **inscriptions** sont ouvertes **du lundi 27 mai jusqu'au vendredi 5 juillet 2024**.

Il faut passer par intranet pour s'inscrire : [APNET](#) / rubrique « Liens pratiques » / puis « Recrutement / concours ».

Puis, il faut **compléter un dossier** présentant son parcours professionnel, les formations suivies et décrivant une expérience professionnelle marquante ou réalisation d'un projet. Des justificatifs sont à joindre au dossier.

Le **dossier** de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) doit être envoyé par courrier au plus tard le **5 juillet 2024** (le cachet de la poste fait foi).

Ensuite, le candidat passe **un oral d'admission**, consistant en un exposé de 10 minutes sur son expérience professionnelle suivi d'un entretien avec le jury (questions autour de son expérience, du service public pénitentiaire, de l'environnement professionnel).

Un **aménagement d'épreuves** peut être demandé par les candidats en situation de handicap; il doit être sollicité au plus tard le 15 juillet 2024 (avec un certificat médical par un médecin agréé).

Les candidats résidant en outre-mer ou à l'étranger, en situation de handicap, en état de grossesse ou dont l'état de santé le nécessite, peuvent demander à bénéficier de la visioconférence. Cette demande doit être adressée au service recruteur au plus tard le 15 juillet 2024, avec les justificatifs utiles.

L'**épreuve orale d'admission** aura lieu à partir du **16 septembre 2024**.

Les **résultats** de l'épreuve sont annoncés à partir du **4 octobre 2024**.